Zeitschrift: Le mouvement féministe : organe officiel des publications de l'Alliance

nationale des sociétés féminines suisses

Herausgeber: Alliance nationale de sociétés féminines suisses

Band: 32 (1944)

Heft: 672

Artikel: "Ce que le droit de vote nous a permis..."

Autor: Louie, Vera

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-265304

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 30.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

devenues des Offices municipaux. Il va de soi que les difficultés n'ont pas manqué, mais les pionnières ont persévéré vaillamment, partant de l'idée que, tant que les femmes n'ont pas droit à participer officiellement à la chose pu-blique, il faut au moins qu'elles trouvent aide, protection et conseils auprès d'une Centrale fé-

minine.

La « Journée cantonale », organisée par la Centrale zurichoise sous le titre Nos enfants, notre école, éveilla un très vif intérêt, car il est inconcevable que, dans une démocratie progressiste, sur une question aussi importante pour le développement de l'enfant que la nouvelle législation scolaire zurichoise, la femme et la mère n'aient pas un mot à dire. Une pétition signée par 43 organisations féminines, concernant la transformation de l'école supérieure, le choix et la formation du personnel enseignant, la séparation des filles et des garcons dans la dernière classe scolaire, les classes trop nombreuses, l'ex-clusion de la femme mariée de l'enseignement, et l'éligibilité de la femme dans les commissions scolaires de toutes les communes du can-ton, a été adressée au Département de l'instruction, mais est restée jusqu'à ce jour sans résultat positif.

Une foule de questions, urgentes pour la plu-part, ont mis à contribution la Centrale de Bâle. Un crime crapuleux, commis au début de l'année 1943, incita les membres de la Centrale, sou-tenue par le Conseil de l'Eglise réformée, la Ligue des femmes abstinentes et l'Union socialiste des abstinentes, à adresser au gouverne-ment une pétition demandant un contrôle plus sé-vère des auberges de la ville, la fermeture des bars et dancings avant deux heures du matin, et la défense pour les jeunes d'assister à ces soi-rées. Malgré de très vives controverses de la part des milieux intéressés, il fut décidé de limiter aux seuls samedis et dimanches l'ou-verture de ces locaux jusqu'à deux heures du matin. La requête de porter de 16 à 18 ans l'âge matin. La requete de porter de lo a la alis l'age de fréquentation des cinémas pour les jeunes gens a été répoussée pour des raisons trop longues à énumérer ici; on s'est contenté d'exiger un contrôle plus sévère des, visiteurs de la part de la direction et du personnel, et d'étendre aux parents du délinquant les punitions provenant de l'infraction à la loi. La demande de dé-signer une femme dans la Commission de la caisse publique de maladie a enfin obtenu du succès et c'est une représentante du parti succès et c'est une représentante du parti so-cialiste qui y siégera dorénavant. La question de l'école obligatoire de perfectionnement pour l'économie domestique est en voie de réalisation. Des cours, organisés dans le cadre de « Armée et foyer », ont obtenu un très vif succès, de même qu'une action en faveur des réfugiés, Jusqu'à présent, les démarches entreprises en vue d'obtenir la reconnaissance of-ficielle des jeunes citoyennes ayant atteint leur



majorité n'ont pas encore été couronnées de succès, et l'on paraît très sceptique quant à la réa-lisation prochaine de ce vœu! Des membres de la Centrale bâloise sont représentées dans plus de 16 Commissions, Comités et sociétés d'assistance, ce qui est la meilleure preuve de sa compétence et de son infatigable activité; ajoutons qu'une femme, inspectrice des maîtresses de tra-vaux à l'aiguille, vient d'être nommée membre de la Commission de censure des cinémas.

La Fédération bernoise, elle aussi, a consacré e multiples efforts au bien général, à l'organisation d'œuvres sociales et philanthropiques, de cours et de conférences, d'expositions et de ventes. Le secrétariat a été mis à contribution durant toute l'année, et a liquidé de nombreuses affaires. Ses heures de consultation répondent à un réel besoin, car combien de femmes dési-rent trouver une oreille compatissante à leurs ennuis, leurs misères, leur situation plus ou moins digne d'intérêt! Elles cherchent surtout à se confier à une personne en dehors de leur famille, trop souvent juge et partie, et qui se prononce en toute objectivité sur leur cas. Voici, par exem-ple, la femme d'un buveur invétéré, ou une jeune mère abandonnée, ou une autre encore à laquelle on a retiré ses enfants, des vieillards dans la misère, des veuves et des orphelins ayant besoin d'un secours moral ou matériel, et toutes celles qui cherchent une solution à la question épineuse des domestiques! Au compte des se-cours accordés, nous relevons les postes les plus divers: contributions à des soins de maladie ou des séjours d'hôpitaux, achat d'articles or-thopédiques, de lunettes, de médicaments, de vê-

Vente au numéro...

Une de nos fidèles abonnées, qui est en même

temps une de nos collaboratrices, nous fait part de sa déconvenue: désirant un numéro supplé-mentaire du Mouvement — pour préciser, c'était cetui qui rendait compte des journées de l'Al-liance à Zurich — elle le demanda au kiosque à

journaux le plus proche. Ce à quoi la vendeuse — il est vrai que c'était une remplaçante — ré-

torqua qu'elle n'avait pas ce journal, ne le con-

naissait pas et n'en avait jamais entendu parler: Et l'acheteuse au numéro dut s'en retourner dé-

munie et déconfile.

Faut-il dire ici que sa mésaventure ne nous
étonne en aucune façon? Car, bien que notre
journal soit régulièrement remis à ses gérantes
de kiosques par l'Agence Naville — de la complaisance de laquelle nous ne pouvons que nous
louer — un coup d'œi jeté à l'inventaire des
mombreux kiosques à journaux de la ville de
Genève ne nous a que trop fréquemment prouvé
une rares hien rares sont les marchandes aui le

que rares, bien rares, sont les marchandes qui le

mettent en devanture. Une toutefois, que nous connaissons bien, l'affiche régulièrement, qu'il pleuve, vente, neige ou que le soleil brille. Mais

pour les autres, ce papier surnuméraire que per-sonne ne leur demande jamais n'est qu'un inutile

Pas de solidarité féminine! direz-vous. Certes,

si toutes les vendeuses de tous les kiosques

avaient le temps de jeter un coup d'æil sur notre défend les intérêts des femmes, de toutes les fem-mes, les leurs qui sont aussi les nôtres, et com-

ment il travaille à préparer pour toutes un meil-leur avenir. Mais puisque aucune acheteuse ne le

munie et déconfite.

et encombrant chiffon...

tements, séjours de vacances, secours d'hiver, etc., etc. Mais c'est précisément la qu'intervient le etc. Mais c'est précisément là qu'intervient le plus heureusement la Centrale; elle cherche et trouve le remède désiré, compatit aux sou d'ordre moral et financier, et avant tout, s force de gagner la confiance de ceux qui s'adressent à elle et leur prête aide et réconfort. Partout, cette influence bienfaisante de la com-préhension féminine se fait sentir: et l'on ne peut qu'admirer ces femmes vaillantes qui, sans se lasser jamais, prêtent bénévolement aide et assistance à leurs semblables, donnant le plus bel exemple d'entr'aide et de solidarité féminines.

IN MEMORIAM

Mme Jayet-Besson

Depuis plus de deux ans, elle avait dû renoncer à assister à nos assemblées du Suffrage féminin ou de la Fédération des Unions de femmes; la maiadie, cruellement, la força de s'aliter et d'a-bandonner une partie de son activité débordante. Aucune œuvre morgienne qui n'ait bénéficié de l'intérêt de Mªme Jayet, dont le cœur large et compréhensif se vouait à tout et à tous. Elle a été avec passion l'animatrice de l'Union des Femmes de Morges, pendant plus de trente ans comme membre, depuis 1918 comme trésorière, puis comme présidente, charge qu'elle garda jusqu'à ses derniers jours, s'occupant de tout de sa chambre et gardant l'intérêt le plus éveillé et le plus at-tentif pour son Union comme pour les revendica-

leur demande; sauf cas rares comme l'autre jour elles pensent que telle revue de mode ou de fri volité, tel « conseiller des grâces », réclamés par la foule des petites dames aux jambes nues ju-chées sur des semelles de liège, est bien davantage intéressant, et mérite bien davantage les honneurs de l'étalage. Si nous nous posons fran-chement la question, agirions-nous autrement de leur place ? ..

Alors? devons-nous tourner toujours dans la même cercle vicieux : le Mouvement ne se vena pas dans les kiosque parce que personne ne le demande, et personne ne le demande parce qu'on ne l'y trouve pas ?... Certes, la très grosse majo-rité de ses lecteurs est constituée par ses abonnées — et abonnés aussi! qui lui font une garde d'honneur fidèle sur laquelle il lui est précieux de pouvoir compter. Mais - et ceci pour répondre pouvoir compier. mais — et cect pour repon à la critique souvent formulée : il est trop quement le journal d'un cercle restreint, il n teint pas suffisamment la femme moyenne, woman in the street - il serait utile pourtant que cette femme-là aussi pût le trouver dans kiosque, eût son attention attirée sur lui, sur l de ses illustrations, sur un titre d'article... Et pour cela, nous ne voyons qu'un moyen (nous avons dû renoncer aux banderolles affichées dans ces mêmes kiosques: Lire dans Le Mouvement féministe...», parce qu'elles aussi restaient ca chées, inutilisées derrière quelque pile de plus importants confrères!), et ce moyen est celui-ci veuillez bien, lectrice, renouveler, même sans but précis, le geste que nous avons relaté plus haut. Au bout de dix, vingt, cinquante de mandes du même ordre, je vous garantis que le vendeuse ne vous répondra plus que « c'est un journal dont elle n'a jamais entendu parler ».

LE MOUVEMENT FÉMINISTE.

tions suffragistes, qu'elle a toujours soutenues avec une fermeté souriante et inattaquable. Jamais elle n'a caché son drapeau et n'a jamais cessé de réclamer les droits politiques. Elle savait bien que ces droits, que les électeurs affectent de mépriser, sont le meilleur moyen de travailler mieux encore pour la communauté.

Car Mme Jayet s'occupa de toutes les œuvres e bienfaisance possibles, et surtout des œuvres de guerre, de la sœur visitante, des réunions de mères qu'elle a présidées pendant de nombreuses années, et où on se rendait avec joie parce qu'on savait l'y rencontrer, toujours gaie, toujours pleine d'entrain et d'idées, toujours prête à

rendre service.

Sa mort, survenue le 22 octobre, n'est pas un deuil pour les féministes seulement; c'est un deuil pour toute la population morgienne

S. B.

"Ce que le droit de vote nous a permis..."

N.D.L.R. — Nous empruntons à notre confrère anglais, La Citoyenne catholique, l'article suivant, écrit lors de la cétébration des Nocess d'argent » des femmes anglaises avec le suffrage féminin. En cette période, où nous entendons fréquemment cette question : « Mais, enfin, à quoi cela nous servirait-il de voter ?..» nous pensons qu'il n'est pas inutile de lire ce qui suit.

...On compte qu'au cours des dix-huit pre-mières années du vingtième siècle, cinq lois meres annees du vingueme siecte, cinq Iois seulement concernant des réformes dans la situation sociale, politique et civile de la femme anglaise furent adoptées, et toutes du fait d'une activité à longue échéance et d'un effort continu d'organisations féminines et de personnalités individuelles. Tandis que, depuis l'entrée en vigueur du suffrage féminin. c'est toute une panoplie de dispositions lé-gales en faveur des femmes qui ont été ajou-tées à la collection de nos lois, tous ceux qui tees a la collection de nos lois, tous ceux qui travaillent pour notre cause ayant pu constaler combien, dès 1918, une atmosphère totale-ment neuve a été rencontrée dans les Commis-sions parlementaires de la Chambre des Communes

La première loi adoptée, sitôt après que droit de vote fut reconnu aux femmes an-La première loi adoptée, sitôt après que le droit de vote fut reconnu aux femmes anglaises, est la loi dite de « qualification des femmes » (1918), qui permettait à des femmes de sièger au Parlement. Si le total de ces dernières n'a jamais dépassé la quinzaine, leur influence a été bien plus considérable que leur nombre: relevons notamment que Miss Margaret Bondfield fut Ministre du 1900. Margaret Travail dans le Cabinet travailliste de 1929-1931, et que quatre femmes ont fonctionné comme Secrétaires d'Etat, dont deux sont en comme Secretaires de l'at, dont deux sont en charge actuellement. Au dehors de la Cham-bre, des femmes appartenant, soit au parti conservateur, soit au parti travailliste, ont présidé l'eurs partis respectifs et les Congrès

LA RESIDENCE Florisssant 11 **GENEVE** Tél. 4.13.88 (8 lignes) Hôtel-Restaurant Bar

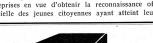
Grands et petits salons pour réceptions lits 50 salles de bains Talob lits

Téléphone dans toutes les chambres

Téléphone dans toutes les chambres

Deux tennis - Parc pour autos - Arrangement p. familles

G. E. LUSSY, Dir.



cicatrice. Les biographes neuchâtelois de Mme de Charrière, Charles Berthoud et Philippe Godet peint par Gustave Jeanneret, flanquent le fameux pasteur Chaillet, grand ami de la dame de Colombier, directeur du *Journal helvétique*, dont les joues rubiconde surmontent un rabat douteux.

Sur la soie vieux rose dont les parois de la salle sont revêtues. M'me de Charrière figure plusieurs fois. D'abord, au fond d'une niche, faite en buste, par Houdon. Puis au fusain, par Quentin-La-Tour. C'est peut-être une étude pour le fameux pastel que le maître fit d'elle, à Zuylen, lorsqu'elle avait 22 ans. Un peintre danois l'a représentée à l'huile, lorsqu'elle en avait 45 environ et drapait sur son corsage un richu de mousseline. C'est bien toujours le même visage ardent et spirituel, à la chevelure hardiment rejetée découvrant le front élevé, aux yeux très bleus, un peu saillants, à la bouche grande et sensuelle, mais d'un ferme dessin. Et c'est bien ce visage encore que l'on reconnaît sur la miniature d'Arlaud. Une bonne femme en haut bonnet neuehâtelois, orné d'un double ba-volet tuyauté qui cachait sans doute des boucles grisonnantes et des joues quelque peu défraî-

A ses côtés, voici ses amis Du Peyrou, Monsieur par ci, Madame par là, coiffée d'un « bibi » si ridicule qu'il pourrait passer pour un modèle 1944. En face, c'est Constant d'Hermenches en-core, en grand apparat de guerre, la cuirasse étincelante, les cheveux poudrés autour d'un vi-sage donjuanesque. Et c'est Chambrier d'Oleyres, engoncé dans un col Directoire, tenant roulé quelque document diplomatique. Et Alphonse de

Sandoz-Rollin, le grave secrétaire d'Etat, et Henriette L'Hardy, sous sa large bergère, et le grand Chaillet, le naturaliste, son chien couché grand Chaillet, le naturaliste, son chien couché à ses pieds, et Georges de Montmollin qui fut l'une des victimes du 10 août. En miniature ou en silhouettes découpées par Marianne Moula, voici César d'Iverbois, le «petit maire» de Colombier, ce poète narquois qui échangeait avec la dame du Pontet des quatrains et des épigram-mes, sa femme, dite « Mademoiselle Raison », si jolie avec sa haute coiffure et son sautoir de fourrure, Henri de Meuron, le savant petit bossu. Mme de Pourtalès-de Luze qui dansait si bien et qui mourut si ieune... Enfin, dans un cadre, un et qui mourut si jeune... Enfin, dans un cadre, un tas de messieurs confondus en courbettes devant de belles dames empanachées : le tout Neuchâtel d'alors! Les voici donc réunis, ceux qui durant plus de trente ans, de 1770 à 1805, se groupèrent autour de leur spirituelle amie, dans le grand salon voûté et peint à fresque du Pontet, le manoir de Colombier.

Mais, dira-t-on, pourquoi cette manifestation? Quel anniversaire célèbre-t-on? Aucun. Simple Quel anniversaire célèbre-t-on? Aucun. Simple-ment l'acquisition par la Bibliothèque de notre ville d'une alerte et divertissante correspondance entre Mme de Charrière et sa jeune amie, Hen-riette L'Hardy, qu'elle avait placée, en qualité de dame d'honneur, auprès de la demi-reine, la comtesse de Doenhof. C'était la quatrième épouse — morganatique celle-là — du roi de Prusse, — morganatique celle-là — du roi de Prusse, Frédéric-Guillaume II, souverain de la Prin-cipauté. Au XVIIIme siècle, le mauvais exemple tombait de haut. Nos modernes censeurs, si sévères parfois, feraient bien de s'en souvenir.

La Bibliothèque de Neuchâtel possède plu-sieurs autres correspondances précieuses de Mme

de Charrière ou de ses amis. Ainsi un lot de lettres de Belle de Zuylen à Constant d'Hermen-ches et une trentaine de Constant d'Hermenches à Belle de Zuyden. Celles de Benjamin Constant à Mme de Charrière, celles de Du Peyrou, de Chambrier d'Oleyres, de combien d'autres. Dans les vitrines, l'on en voit des exemplaires soigneusement choisis, munis de leurs cachets et de leurs signatures, voisinant avec les manus-crits et les plus anciennes éditions des romans, comédies, ouvrages politiques et compositions musicales de la dame de Colombier. Car enfin, musicales de la dame de Colombier. Car entin, si elle fut une épistolière du premier rang, une romancière du second, elle se découvrit, sur le tard, un goût très vif pour la musique. Sous, la direction du maestro Zingarelli, installé à ses gages au Pontet, elle composa même un opéra: Zadig, qui faillit être joué à Paris. Aussi cette mauvaise langue de Samuel de Chambrier ne l'appelait-il plus que «la dame aux petits con-tes, aux petits pamphlets, aux petites musiques et aux grrrands opéras ».

Jeune fille, Belle de Tuyll, dite aussi Belle de Zuylen, parce qu'elle habitait le château de Zuylen, près d'Utrecht, s'était fait déjà par sa plume une réputation étendue de femme d'esprit et de femmes de lettres. Entre autres choses, elle avait publié un petit conte fort subversif: Le Noble. Cette particularité décourageait ses prétendants, d'ailleurs nombreux. Mariée enfin à Charles-Emmanuel de Charrière, gentilhomme vaudois fixé à Colombier, près Neuchâtel, elle goûta d'abord auprès de lui un calme bonheur qui endormit son talent. Il fallut un mystérieux et tardif amour qui la fit cruellement souffrir pour réveiller ses dons créateurs. C'est au sortir



Les Expositions

M^{me} de Charrière et ses amis

En présence du ministre des Pays-Bas et des autorités communales, une charmante exposition s'est ouverte, le 14 octobre dernier, à la Biblio-thèque de Neuchâtel. C'est un ensemble de portraits, d'objets divers, de documents imprimés traits, d'objets divers, de documents imprimes ou manuscrits concernant Mon de Charrière et ses amis. Les uns sont arrivés de Genève, de Lausanne ou de Berne, les autres ont été obligeamment prêtés par les propriétaires neuchâtelois. L'illustration du grand ouvrage de Philippe Godet a servi de base au travail des organistants. Mais des pièces mains conques et y sont sateurs. Mais des pièces moins connues s'y sont de Julie de Bondeli, la femme de lettres ber-noise, un portrait de Benjamin Constant, enfant, prêté par le musée des Beaux-Arts de Lausanne, un groupe de trois officiers « au service d'Hol-lande », comme on disait alors. L'un d'eux, Constant d'Hermenches, porte sur le front un bandeau noir destiné à cacher une glorieuse de ceux-ci. En matière communale, un grand

de ceux-ci. En matière communale, un grand nombre de femmes ont été élues maires, adjointes, bourgmestres, et l'une d'elles, Mrs. Lowe, a présidé le Conseil de Comté de Londres l'année du jubilé royal.

La Loi abrogeant les disqualifications de sexe (1919) ouvrit aux femmes les fonctions de juge de paix, si bien que l'on compte maintenant plus de 4,000 femmes magistrates. Les femmes sont également éligibles aux autres fonctions judiciaires, et même à celles du Lord Chancelier. C'est cette même loi qui a permis aux femmes d'accéder aux postes les plus élevés parmi les fonctionnaires, dans les professions juridiques, etc., autorisation dont de nombreuses représentantes de la jeune génération ont su faire bon usage.

Les lois touchant la situation de la femme au foyer qui ont été votées au cours de ces vingt-cinq dernières années sont multiples. Le sort lamentable des femmes et des orphelins au décès du mari et père, seul gagne-pain de la famille, a été adoucie par l'adoption en 1925 de la loi de retraite aux veuves, aux orphelins et aux vieillards. La loi sur la titule de 1925

Tamille, a etc adoucie par l'adoption en 1920 de la loi de retraite aux veuves, aux orphelins et aux vieillards. La loi sur la tutelle de 1925 a donné à la mère de famille le même droit qu'un père sur ses enfants, et la loi de séparation et d'entretien, votée la même année, a supprimé la disposition qui exigeait qu'avant toute démarche pour se faire protéger légale-ment contre son mari, la femme abandonnât ment contre son mari, la femme abandonnât d'abord le domicile conjugal. La loi de 1935 sur le mariage a mis les femmes mariées dans une situation égale à celle des célibataires et des hommes à l'égard des dettes et des ban-queroutes. Enfin, la loi sur les successions de 1938 empèche qu'un des conjoints puisse com-plètement déshériter l'autre, comme cela était le cas auparavant.

le cas auparavant.

La santé des femmes et des enfants a été
considérablement mieux protégée grâce à la
loi de 1918 (Loi sur la maternité et l'enloi de 1918 (Loi sur la maternité et l'en-fance) et à toute la législation qui en a été la conséquence, et qui notamment a contribué à créer tous les services actuels de protection de l'enfance et de la maternité. La mortalité infantile, qui était de 108 pour mille en 1913, a atteint son record minimum de 50 pour mille en 1939, et n'a jamais, depuis 1933, été plus élevée que 60 pour mille. De même, la mortalité maternelle, qui durant de longues années restait obstinément à 4 décès pour mille naissances, a baissé jusqu'à 2,60 pour mille naissances, a baissé jusqu'à 2,60 pour mille







Société Coopérative de cautionnement .SAFFA"

Extraits du rapport annuel)

Durant l'exercice 1943-1944, la Société cooperative de cautionnement Saffa a cautionné 61 entreprises pour une somme de Fr. 166.610.—; le rapport signale une augmentation réjouissante le rapport signale une augmentation réjouissante des crédits pour favoriser le développement professionnel; alors que le commerce venait précédemment en tête, cette fois-ci, c'est le groupe des arts et métiers qui accuse la plus forte augmentation, avant tout les maisons de couture et de mode ainsi que les blanchisseries. Dans le commerce, les augmentations les plus importantes concernent les produits textiles et la mercerie, les denrées alimentaires, les papeteries, ainsi que les cautionnements de gérances de succursales. Les expériences faites avec plusieurs gérantes de succursales montrent toutes l'importance que revêtent dans ce domaine le caractère et les capacités professionnelles; seules des femmes ayant des connaissances approfon-

dies de la branche peuvent occuper ces pos-tes. Les professions libérales présentent un ac-croissement réjouissant; touchant spécialement les femmes médecins, les institutrices et les gardesmalades

Dès le début de son activité en 1921 à fin juin 1944, la Société Saffa a effectivement cautionné 1944, la Société Saffa a effectivement cautionné 588 entreprises pour un total de Fr. 1.414.028.—; Zurich vient en tête avec 202 cautionnements pour Fr. 467.555.—; Berne suit avec 134 cau-tionnements pour Fr. 287.963.—; Vaud vient en troisième rang avec 51 cautionnements pour Fr. 124.100.—; Genève est septième avec 29 cautionnements pour Fr. 59.000.—. Pour accorder une aide, la Société s'inspire de deux principes essentiale; elle n'entende aider que les femmes qui essentiels: elle n'entend aider que les femmes qui en sont dignes; elle ne veut porter caution que pour des entreprises qui, dès le début, peuvent être considérées comme viables. Le fonds de se-cours Leuenberger, alimenté par des dons, donne une possibilité d'entr'aide supplémentaire ; il a

une possibilité c'entr'aide supplementaire; il a accordé durant cet exercice des prêts pour Fy. 9.371.— à 21 femmes exerçant une profession.

Les bureaux de renseignements financiers dirigés par Mlles Anna Martin (Berne) et Elisabeth Naegeli (Zurich) ont accordé 1660 entrevues, fait 318 inspections et entrevues au dehors, tenu 99 séances, 23 conférences, donné deux cours, etc. etc. etc., etc.

Les sociétaires sont au nombre de 560, soit 483 personnes physiques et 77 personnes mo-rales. Elles ont été convoquées en assemblée annuelle le 21 octobre à Berne pour se pro-noncer sur les comptes, qui accusent un béné-fice de Fr. 11.792.40, dont le comité de direcrice de Fr. 11.092.40, dont le comité de direc-tion a proposé la répartition entre les intérêts au capital de parts sociales, et le fonds de ré-serve. L'assemblée générale a été suivie d'une causerie de Mme Ruth Schaer-Robert, (Zurich), sur quelques travaux actuellement en chantier et les projets d'études du Secrétariat féminin suisse.

Le comité de direction suit de près les discus-sions relatives aux conditions d'établissement dans sions relatives aux conditions d'établissement dans les arts et métiers et dans le commerce de détail; il a adressé à l'Office fédéral pour l'industrie, les arts et les métiers et le travail une requête insistant sur les conditions particulières des femmes, dont la formation professionnelle régulière est souvent entravée par des circonstances indépendantes de leur volonté, et sur les dangers que présente la clause du besein en gress que présente la clause du besein en gress que présente la clause du besein en constante. gers que présente la clause du besoin en sup-primant une saine concurrence, en protégeant des entréprises de peu de valeur et en empê-chant un requérant qualifié de recevoir le per-mis d'établissement. S. B.

en 1940. En 1922, le chiffre des enfants d'âge scolaire, portant les signes de déficiences physiques qui auraient pu ou dû être corrigées ou supprimées par des soins appropriés, était de 35 à 40 %: en 1935, il avait baissé à 13,8 %! L'on peut encore, et sans exagérer, admettre que l'intérêt porté par les femmes à la santé, à l'éducation, à des logements décents et à la sécurité sociale a eu ses effets dans la politique suivie en Grande-Bretagne. La roue du temps tourne. Dans les années d'avant le suffrage, deux des arguments préférés des adversaires dé l'émancipation des femmes étaient que celles-ci étaient notoirement incapables de comprendre notre politique coloniale, notoirement incapables éga-

PHARMACIE M. MULLER & Cie

Place du Marché CAROUGE - GENEVE

Tél. 4.07.07

Service rapide à domicile

le choix pour toutes les bourses Buisson - Paisant S. A.

3, rue du Rhône - Genève GRANDE MAISON DE BLANC - NOUVEAUTÉS

Maison spéciale de LAINES

et Sous-vêtements dames et enfants lement de défendre deur pays, et par conséquent ne méritaient pas le droit de vote. Et aujourd'hui, nous voyons une fem-me, Miss Margery Pentham, chargée d'onquè-tes à l'Office Colonial de l'Université d'Oxtes à l'Ollie Colonial de l'Entresse d'Ox-ford, dans un poste qui lui vaut le respect et l'admiration générale, de même que nous pouvons énumérer de nombreuses nominations faites par ce même Office de femmes méde-

faites par ce même Office de femmes médecins, et surintendantes d'hygiène. Et la première fois que les habitants indigènes du Capélurent leur unique représentant au Parlement de l'Afrique du Sud, il choisirent une femme, Mrs. Ballinger, pour défendre leurs intérèts!

Quant à la défense nationale (Loi de 1941 et Ordonnance sur l'enrôlement pour le service du feu des femmes de moins de 45 ans) personne ne peut dire que les femmes n'aient pas pris la part qui a été exigée obligatoirement d'elles à l'égard de leur pays. Car leur nouveau statut de citoyennes leur a conféré



ÉCOLE VINET Ecole pour Jeunes Filles — $104^{\rm c}$ année Classes préparatoires, secondaires et gymnase.

LAUSANNE - RUE DU MIDI, 13

Les fleurs ont leur langage Les plus belles Les plus fraîches se trouvent chez Hist 4, rue de la Fontaine Tél. 5.01.60 des libertés et des capacités, qui leur ont permis de se trouver à la hauteur de toutes les nécessités exigées par la guerre Et ainsi, elles ont largement rendu à leur pays ce qu'il leur avait reconnu en 1918.

Vera Louie (Trad. libre)

Le service social de Lausanne

Les 197 volontaires du Service social de Lau-Les 19/ volontaires du Service social de Lau-sanne ont visité, durant le dernier exercie, 34 malades et isolés; deux volontaires voient régulièrement à Cery des personnes sans famille; 90 familles sont suivies, une depuis 11 ans, une autre depuis 24 ans; six jeunes adultes et enfants out reçu des leçons, dont un éplieptique et un tuberculeux guéri qui devait acquérir la pratique de la correspondance commerciale. Le Service cherche depuis des semaines une volontaire pour les premières leçons à donner à une petite infirme, et depuis des mois une



GRANDE MAISON DE BLANC 14, RUE DE Calicoes Angle Rue RIVE Calicoes Verdaine Maison des bonnes qualités



cette crise qu'elle publia coup sur coup ses meilleurs ouvrages: Mrs. Henley, Les Lettres neuchâteloises, et les Lettres de Lausanne dont la dernière partie, intitulée Histoire de Caliste, est un menu chef-d'œuvre. Dans les volumes qui suivirent, la romancière se montre un peu pau-vre d'imagination. Ses sujets ne varient guère. Elle défend contre la société les filles-mères, les

ore d'imagination. Ses sujets ne varient guère. Elle défend contre les maîtres et les roturiers contre la noblesse. Toutes choses qui nous paraissent aujourd'hui démodées, mais qui trahissaint, à son époque, un esprit singulièrement indépendant et généreux. Des préoccupations pédagogiques alourdissent un peu ses récits. Les héroînes nous paraissent décidément bien sensibles et larmoyantes. Mme de Charrière avait lu trop de romans anglais et subi, sans s'en rendre compte, l'influence du pré-romantisme.

N'empéche que, par sa langue si alerte, élégante et précise, par la finesse de son observation et la justesse de ses peintures, par l'adresse aussi de la composition, elle surpasse toutes les romancières du XVIIIme siècle en pays romand. Je n'en excepte ni Mme de Montolieu, ni Constance d'Arlens. Mme de Charrière avait une haute idée des qualités féminines. Dans ses romans, les femmes ont toujours le beau rôle; les hommes s'y montrent faibles et veules; ils aiment d'un amour sans courage. veules; ils aiment d'un amour sans courage. Féministe avant la lettre, elle préconisait pour les jeunes filles la même instruction que pour jeunes gens, celle d'ailleurs qu'elle avait reçue.

Quand nous nous comparons à d'autres fem-mes, écrivait-elle en 1792, nous sommes bien wite des aigles, mais combien un homme instruit

en sait plus que nous. Quoique je maintienne que les facultés sont originairement les mêmes, je ne puis disconvenir que la faculté raisonnante ne soit bien plus perfectionnée chez les hommes, et cela par l'étude et rien que par l'étude.

Hollandaise par sa naissance, Suisse par son mariage, Française par sa langue, M^{me} de Char-rière était encore largement humaine par l'ou-verture de son cœur et de son esprit.

Dorette Berthoud



Livres reçus

Ch. Baudoin : Action et Pensée (édit. Mont-Blanc, Genève et Annemasse).

Dans son dernier ouvrage, le Professeur Bau-doin cherche moins à nous faire part du résultat d'analyses scientifiques directes qu'à nous entraîd'anaiyses scientifiques directes qu'à nous entrainer à philosopher sur les sujets qu'il étudie. Il veut poser les « prémisses d'une philosophie de l'action » et, après avoir défini avec clarté de nombreuses notions récemment acquises touchant le conscient et l'inconscient, les tendances et les complexes, il nous amène à la discussion de problèmes de la conscient de l'accomplexes de la discussion de problèmes de la discussion de la discus blèmes qui sont plus familiers au commun des mortels: la pathologie du risque, la science du caractère, la différence entre les sciences et les lettres (ou l'étude de la nature et les humanités).

Ses réflexions concernant le langage et les œuvres littéraires ont particulièrement retenu notre attention. Le langage serait « un des lieux où l'objectif et le subjectif se rejoignent et se corroborent », « le langage peut donner *moins* que le contenu de la conscience... et dans d'autres cas donner plus ». Autrement dit, on a affirmé par-fois que la parole avait été donnée à l'homme, non pour exprimer, mais pour déguiser sa pea-sée; cette plaisanterie ne serait vraie que pour l'observateur superficiel, mais elle ne vaudrait pas pour le psychologue qui parvient maintenant à déchiffrer dans les textes et les discours la vé-rité profonde qui se cache en tout être humain. Ceci expliquerait, nous semble-t-il, l'attrait énigmatique que certaines œuvres littéraires exercent sur telle ou telle nature, ceci expliquerait aussi certains caractères taciturnes qui, inconsciemment, refusent de se livrer à leurs semblables.

En bref, un livre riche de substance que nous e saurions trop recommander à ceux qui aiment à penser.

A.-W. G.

éopold Boissier: *Nouveaux regards vers la Paix*. (Collection l'Evolution du Monde et des Idées). Ed. de la Baconnière, Neuchâtel 1944.

Cet ouvrage présente une suite d'observations judicieuses faites par un homme qui réfléchit et qui, dans l'immense drame actuel, se tourne par-fois vers le passé avant de regarder l'avenir. Ce Tois vers le passe avant de régarder l'avenir. Ce passé, est-il besoin de le souligner, est très rérent et nous touche de très près, puisque son contenu si lourd de faits, d'événements, de révolutions, a préparé notre terrible présent. Et l'auteur se demande ce que veut en définitive le
monde? Est-ce seulement d'être libéré de la
crainte et du besoin? Mais les hommes ne souhaitent par tous le même abece III. Ent deux. tent pas tous la même chose! Il faut donc es-sayer de savoir ce que désirent les individus et les nations, en comprenant et en acceptant leurs différences.

Nous sommes ainsi conviés à une analyse ra-Nous sommes ainsi conviés à une analyse ra-pide, faite d'une plume alerte, de quelques-uns des problèmes les plus ardus qui se po-sent devant nous. Connaîtrons-nous des « zones d'influences? » que voilà une solution périmée! et du reste profondement injuste, car les petits Etats ont, tout comme les grands, leurs génies, leurs traditions, et leur goût de l'indépendance. L'essentile est d'être en contact ace l'apinion leurs traditions, et leur goût de l'indépendance. L'essentiel est d'être en contact avec l'opinion publique — la vraie! et non pas celle qui est fabriquée par la propagande. Il faut « retourner à l'humain » et que l'autorité s'appuye sur de petits groupements, et non sur des Etats trop fortement centralisés. Puis l'auteur se demande quelles ont été les origines de ces révolutions récentes (MER DUS AVORS VIE ÉVARDOLIÉ 2 quelle en cet été. que nous avons vu s'épanouir? quels en ont été les motifs réels? en quelles classes de la popula-lation elles ont trouvé leur soutien? quelle est